

Article

Dans quelle mesure les immigrants sont-ils satisfaits de leur sécurité personnelle?

par Colin Lindsay

Août 2008





L'Enquête sociale générale (ESG) de Statistique Canada recueille des renseignements sur des enjeux sociaux majeurs au sein de la société canadienne depuis 20 ans.

Le périodique *Quelques faits* donne un bon aperçu de l'évolution de la société canadienne au cours des deux dernières décennies, dans le cadre du thème « Sans l'Enquête sociale générale, nous serions toujours sans réponses... »

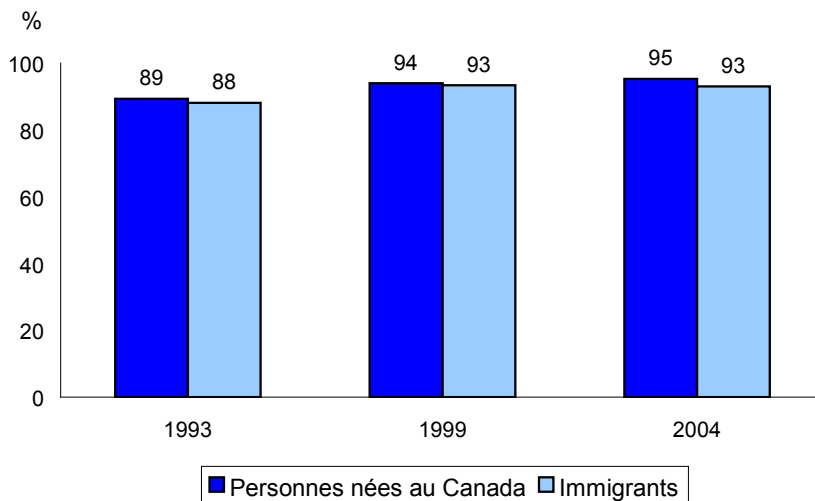
Par Colin Lindsay

Dans quelle mesure les immigrants sont-ils satisfaits de leur sécurité personnelle ?

Même si, dans l'ensemble, la majorité des Canadiens se sentent plutôt en sécurité¹, des groupes dans la population pourraient se sentir moins en sécurité pour des raisons telles que l'endroit où ils résident, la peur de la discrimination ou d'autres facteurs. Pour mesurer le degré d'adaptation des immigrants à la société canadienne, nous pouvons entre autres évaluer dans quelle mesure les personnes nées à l'étranger se sentent en sécurité dans leur nouveau pays. Selon leur pays d'origine et les raisons et circonstances entourant leur venue au Canada, certains immigrants pourraient se sentir moins en sécurité que d'autres. Dans le cas des réfugiés, par exemple, certains sont venus au Canada en quête d'une meilleure sécurité². Comment les personnes nées à l'étranger se sentent-elles en rapport à leur sécurité personnelle comparativement aux personnes d'origine canadienne ? Sont-elles plus susceptibles de se sentir en sécurité après avoir vécu au Canada pendant un certain temps ou de se sentir moins en sécurité que les personnes arrivées récemment ? L'Enquête sociale générale canadienne (ESG) nous aide à répondre à ces questions par l'intermédiaire de données recueillies à trois périodes différentes auprès des immigrants récents qui sont arrivés au Canada dans les cinq années précédant les différentes enquêtes et auprès des immigrants de longue date qui étaient dans le pays depuis plus de cinq ans au moment de l'enquête³.

Graphique 1

Pourcentage des immigrants et des personnes nées au Canada satisfaits de leur sécurité personnelle, 1993, 1999 et 2004



Nous constatons tout d'abord⁴ que la grande majorité des immigrants vivant au Canada en 2004, peu importe le moment de leur arrivée au pays, ont déclaré qu'ils étaient satisfaits de leur sécurité personnelle⁵. Les immigrants au Canada sont presque aussi susceptibles que les personnes nées au Canada de déclarer qu'ils sont satisfaits de leur sentiment de sécurité personnelle. En 2004, 93 % des résidents canadiens nés à l'étranger indiquaient qu'ils étaient satisfaits du niveau de leur sécurité personnelle, contre 95 % de ceux qui sont nés au Canada.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale, 1993, 1999 et 2004*

Nota : Tous les pourcentages (%) ont été rectifiés à partir du 17 septembre 2008.

1. Gannon, M., *Enquête sociale générale sur la victimisation, cycle 18 : un aperçu des résultats*, 85-565-X, 7 juillet 2005

2. L'Enquête sociale générale ne nous permet pas de faire une distinction entre les catégories d'admission des immigrants, telles que les réfugiés.

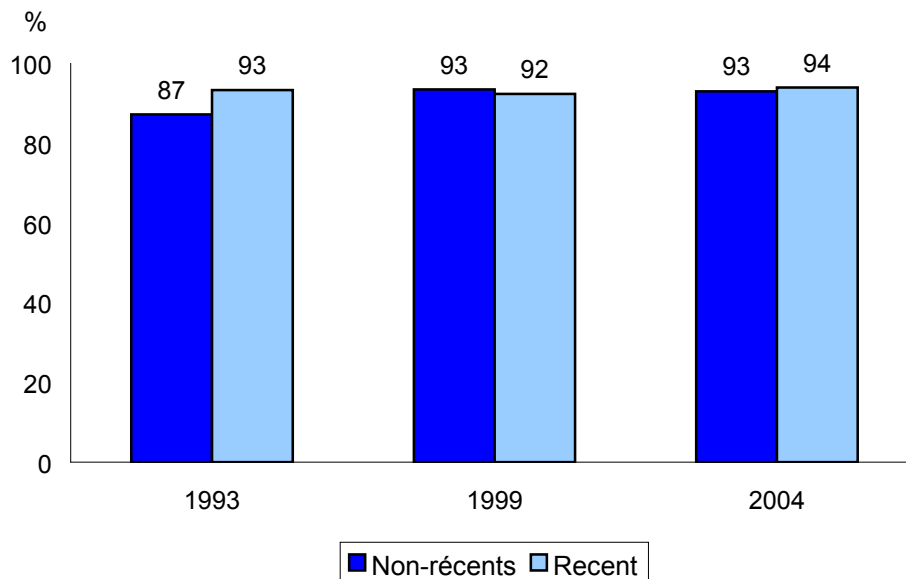
3. La question suivante a été posée aux répondants : De façon générale, à quel point êtes-vous satisfait de votre sécurité personnelle à l'égard du crime ?

4. Toutes les différences soulignées sont statistiquement significatives.

5. À noter : Les données de l'Enquête sociale générale les plus récentes sur la victimisation et les attitudes envers la sécurité personnelle datent de 2004.

Comme pour l'ensemble de la population de personnes nées au Canada, le niveau de satisfaction quant à la sécurité personnelle a augmenté depuis le début des années 1990, au sein de la population des personnes nées à l'étranger. Entre 1993 et 2004, par exemple, le pourcentage de l'ensemble de la population des personnes nées à l'étranger déclarant être satisfaites de leur sécurité personnelle est passé de 88 % à 93 % tandis que le pourcentage de l'ensemble des personnes nées au Canada est passé de 89 % à 95 % au cours de la même période.

Graphique 2
Pourcentage des immigrants récents et non récents qui sont satisfaits de leur sécurité personnelle, 1993, 1999 et 2004



Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale, 1993, 1999 et 2004*

Il n'existe aucune différence statistiquement significative entre les niveaux de satisfaction quant à la sécurité personnelle signalée par les immigrants récents⁶ et ceux signalés par les immigrants qui résident dans le pays depuis plus longtemps. En 2004, près de 94 % des immigrants récents et 93% des immigrants de longue date ont déclaré être satisfaits de leur sentiment de sécurité personnelle.

En outre, la part des immigrants récents et des immigrants de longue date se sentant satisfaits de leur sécurité personnelle a augmenté pendant les trois périodes données. Entre 1993 et 2004, par exemple, la proportion de satisfaction des immigrants est passée de 87 % à 93 %.

Les immigrants arrivant au Canada s'installent en nombre disproportionné dans les plus grandes zones urbaines du pays. En 2004, par exemple, 61 % de tous les immigrants vivant au Canada et 71 % des immigrants récents vivaient dans l'une des trois plus grandes régions métropolitaines de recensement (RMR) : Toronto, Montréal et Vancouver. En comparaison, 35 % de l'ensemble de la population canadienne vivaient dans ces régions urbaines⁷.

6. « Immigrants récents » réfère à ceux qui sont arrivés au Canada dans les cinq années précédant les différentes enquêtes. « Immigrants de longue date » réfère à ceux qui sont arrivés au Canada avant cette même période.

7. En 2006, le recensement canadien affichait de légers changements dans les proportions de 63 % de tous les immigrants et 69 % des immigrants récents vivant dans les grandes régions urbaines (Immigration au Canada : un portrait de la population née à l'étranger, Recensement de 2006. Statistiques Canada, n° 97-557-XIF au catalogue)

Les immigrants vivant dans les RMR de Toronto, Montréal et Vancouver sont aussi susceptibles les uns que les autres d'indiquer qu'ils sont satisfaits de leur niveau de sécurité personnelle. En 2004, 93 % des résidents de la région métropolitaine de recensement de Toronto nés à l'étranger ont indiqué qu'ils étaient très satisfaits ou satisfaits de leur niveau de sécurité. Cette proportion s'élevait à 92 % dans la RMR de Montréal et à 90 % à Vancouver. Dans chacune de ces trois RMR, les immigrants récents ont indiqué qu'ils étaient satisfaits de leur niveau de sécurité personnelle.

En 2004, le niveau de satisfaction ressentie quant à la sécurité personnelle parmi les immigrants résidant dans les régions métropolitaines de recensement de Toronto, Montréal et Vancouver était similaire à celui des personnes nées au Canada.

Ce niveau de satisfaction a également quelque peu augmenté parmi les immigrants vivant dans les RMR de Toronto et Montréal au cours de la dernière décennie, tandis qu'il n'a pas évolué de façon marquée à Vancouver pendant la même période. À Montréal, par exemple, le pourcentage d'immigrants déclarant être satisfaits de leur niveau de sécurité personnelle est passé de 76 % à 92 % entre 1993 et 2004, tandis que le pourcentage à Toronto est passé de 87 % à 93 % pendant la même période. En comparaison, la part des immigrants vivant dans la RMR de Vancouver qui ont indiqué être satisfaits de leur sécurité personnelle est restée relativement constante, à environ 86 % en 1993 et 90% pendant la période de 2004.

Les données de l'ESG démontrent que les immigrants au Canada ne sont pas différents des personnes nées au Canada pour ce qui est de leur sentiment à l'égard de la sécurité personnelle. En réalité, comme l'ensemble de la population canadienne, les immigrants au Canada déclarent en grande majorité être satisfaits de leur sécurité personnelle. De plus, le degré de satisfaction quant à la sécurité personnelle indiqué par les immigrants au Canada a augmenté au cours des années, et il y a peu de différence en réalité entre les degrés de satisfaction quant à la sécurité personnelle indiqués par les immigrants récents et ceux indiqués par les immigrants de longue date qui sont au pays depuis plus longtemps.

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : [Division de la statistique sociale et autochtone](#), Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 par téléphone au (613) 951-5979 ou par courriel à sasd-dssea@statcan.ca.

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :
Service de renseignements 1-800-263-1136

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2008

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Bientôt disponible...

Tous les jeudis, de juin à septembre, l'Enquête sociale générale publiera son nouveau périodique *Quelques faits*. Consultez *Le quotidien* de Statistique Canada le jeudi pour obtenir de l'information sur la satisfaction à l'égard de la vie, la retraite, l'Internet, les horaires surchargés, la famille, la victimisation et plus encore.